



# Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 11 juin 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

**Lundi 17 juin à 19h00**

## ORDRE DU JOUR :

### ◆ DELIBERATIONS :

- Taxes locales sur la publicité extérieure (TLPE)
- Participation au fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et fonds unifié logement (FUL) pour l'exercice 2024
- Adhésion 2024 au CAUE du Loiret
- Tarifs applicables à la buvette lors des manifestations organisées par la mairie
- Amortissements

### ◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,  
Éric POILANE

